

La même bulle conférait le titre d'archevêque à Mgr Signai. Le pallium lui fut remis solennellement le 24 novembre de la même année. Le même jour, par une lettre pastorale, Sa Grandeur annonçait cette heureuse nouvelle à ses diocésains.

C'est à cette occasion que Mgr Signai adopta les armes actuelles de l'archidiocèse. Ces armes ne sont d'ailleurs qu'une modification de celles adoptées par Mgr de Laval, lors de l'érection du diocèse de Québec, en 1674, modification rendue nécessaire par l'élévation de Québec en archidiocèse.

RACINE

Où était la résidence de Pierre Boucher aux Trois-Rivières. (II, IV, 169.)—Où demeurait M. Pierre Boucher alors qu'il était gouverneur des Trois-Rivières, c'est-à-dire où était située sa maison? Ceci a donné lieu en ma présence à quelques conversations au cours desquelles je n'ai relevé que des erreurs, et comme il est probable que ces faux renseignements se glisseront dans la presse l'un de ces jours je leur fais réponse par anticipation.

Il n'existe aucun document qui nous indique le site de la résidence en question, par conséquent ceci règle le point principal.

Il nous est donc loisible de tenter une supposition, mais en l'appuyant de l'examen des choses et des faits réels, non pas en brochant à l'aventure sur un fond imaginé, à l'instar des personnes auxquelles je viens de faire allusion.

En 1645, Gaspard Boucher avait une terre dans la basse-ville actuelle avec maison dessus construite, là où se trouve la rue Saint-Antoine. L'automne de cette année, Pierre, fils de Gaspard, fut envoyé de la garnison de Québec où il était soldat, pour servir d'interprète aux Trois-Rivières. Ce garçon avait appris le huron-iroquois à la baie Georgienne. En arrivant à son nouveau poste, alla-t-il demeurer chez son père où chez ses sœurs qui étaient mariées et vivaient quelque part dans le bourg? Nous n'en savons rien. Il est probable qu'il préféra se fixer à proximité du magasin de traite et alors il demeurait chez sa sœur madame Pepin, ou son autre sœur madame Toupin, ou chez son parent Sébastien Dodier, ce qui nous laisse encore dans l'ignorance de l'endroit précis.

En 1651, il était capitaine de la milice trifluvienne, soit une trentaine d'hommes. Les maraudes des Iroquois rendaient le séjour de la basse-ville tellement dangereux que les deux ou trois colons établis sur ces terrains avaient, sans doute, abandonné leurs demeures pour se réfugier dans la place, car la bourgade étant palissadée on y craignait moins l'ennemi.

De 1652 à 1667, Pierre Boucher occupa quatre ou cinq fois le poste de gouverneur des Trois-Rivières et ne dut pas résider en dehors des fortifications, surtout de 1652 à 1664, attendu que la guerre était continuelle autour de ce lieu. Dès 1666, il se préparait à aller vivre sur sa terre de Boucherville et, naturellement, il ne chercha point à se loger dans la campagne des Trois-Rivières, bien que la tranquillité fut rétablie d'une manière permanente depuis l'année précédente.